



Edito

Été 2022

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de passer un agréable été.

L'équipe municipale a le plaisir de vous proposer plusieurs événements à la rentrée de septembre 2022 :

Un forum des associations
le 10 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS #1
et des activités de loisir

HENANSAL

Social
Loisirs
Education
Sports
Economie
Culture
Citoyenneté
Jeunesse

Foyer Rural
10 Sept. 2022
9h - 13h
Entrée libre

Organisateur : Commune de Hénansal
Tél. 02 96 93 30 02

Un concours de décoration de boîtes
aux lettres – inscription avant le 10 septembre

Hénansal
CONCOURS DE DÉCORATION DE
BOÎTE AUX LETTRES

Date limite
d'inscription
samedi 10
septembre

Le jury se réunira
courant octobre
2022

3 catégories sont en lites :
• Autocollants / stickers,
• Peinture
• Fabrication personnelle
(meublage bois, peinture, rose et
situation etc.)

Inscription obligatoire.
Règlement & Informations
sur le site Internet
www.henansal.fr

La 2^e édition de la journée citoyenne
le 24 septembre

Journée Citoyenne #2
Hénansal

Prévoir
pique-nique

Participez à l'embellissement
de votre commune !

Samedi 24 septembre 2022
De 9h à 17h

Rendez-vous au parking du terrain de foot
Différents ateliers vous seront proposés ainsi que le pot de
l'amitié qui sera offert par la municipalité.

Adhésifs d'inscription disponibles dans le hall de la mairie ou sur le site Internet de la
mairie : www.henansal.fr

Anna-Sophie : 0676103636 | Isabelle : 0622586076 | Jocelyne : 0689114825
Organisateur : mairie d'Hénansal, 2 rue de la Mairie | Téléphone : 02 96 93 30 02
commune.henansal@wanadoo.fr

Concours de palets #2 : Le comité des fêtes de Hénansal organise, pour la 2^e année, un concours de palets le **dimanche 14 août** au terrain des sports ; début à 14h.

Réservation conseillée au **06.81.42.69.41** ou au plus tard jusqu'à 13h30 le jour même. 10€ par équipe. Buvette et restauration sur place à partir de 12h.

HÉNANSAL
Dimanche 14 août 2022
Concours de Palets
(prévoir sur soi-même ses jetons)

En doublette
10€ par équipe

Expérimentez nous en jeu.

En des lieux publics à 3h30, début 14h05
Réservation conseillée : 06 81 42 69 41
Terrain des palets
Buvette et restauration sur place à partir de 12h00

Jumelage Hénansal – Pierrefiche d'Olt du 13 au 20 août

Cette année, Hénansal reçoit un groupe du jumelage de Pierrefiche d'Olt, entre le 13 et 20 août prochain.

Contact et renseignements au **06.82.58.60.76**.

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h30 à 12h00
Suspension à partir du 30 juillet inclus et
reprise le samedi 3 septembre

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

NOUVEAU : retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr



Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 juin 2022 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire, GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints, DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, URFIE Anne-Sophie, Le GUIRINEC Sonia, HAMON Jean-Baptiste

Absents excusés : Madame BOURDEL Laurence représentée par Madame URFIE Anne-Sophie et Madame HINGANT Marion représentée par Madame LE GUIRINEC Sonia

Secrétaire : Monsieur Tanguy BAUDET

- **OBJET : Demande de subvention à la région dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2022 » pour la réhabilitation de la maison 17 Route des caps, en centre bourg en logements**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune d'HENANSAL est propriétaire d'une maison en centre bourg en 2012 qui est restée vacante depuis son achat en raison de sa vétusté.

Elle rappelle également que le souhait du conseil municipal est de la réhabiliter en logements locatifs à loyers encadrés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention à la région dans le cadre du dispositif de la région : « Bien vivre partout en Bretagne 2022 » pour la réhabilitation en logements locatifs.

- **OBJET : Convention entre la commune de HENANSAL et le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) pour le transfert du compte épargne temps dans le cadre d'une mutation**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la mutation de Madame MONNIER Gladys au Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor s'effectuera le 18 juillet 2022.

Madame MONNIER ayant un compte épargne temps et la gestion du CET incombant au SDE22 à compter de la date effective de mutation, il convient d'établir une convention entre la commune d'HENANSAL et le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour définir les conditions financières de transfert du Compte Epargne Temps. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention pour le transfert du compte épargne temps de Madame MONNIER Gladys.

- **OBJET : Avis relatif à la modification des horaires de l'école pour la rentrée 2022-2023**

Madame le Maire explique au conseil municipal que le RPI HENANSAL-QUINTENIC, suite à la demande du corps enseignant, souhaite modifier les horaires de l'école pour la rentrée 2022-2023. Ces nouveaux horaires faciliteraient la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Si la demande est acceptée par le directeur d'académie, les nouveaux horaires pour la rentrée scolaire 2022-2023 seront les suivants :

Site de	Hénansal	Quintenic
Matin	8h35 – 11h50	8h35-11h35
Après-midi	13h45 – 16h30	13h20-16h20

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce en faveur de la modification des horaires de l'école sur 4 jours pour la rentrée 2022-2023

- **OBJET : Travaux de viabilisation électrique de la parcelle A n° 350 appartenant à Mr SAGORY Denis et B n°623 appartenant à Mr PERRUCHON Jacky**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à deux viabilisations électriques :

-parcelle A N°350 appartenant à Mr SAGORY Denis

-parcelle B n°623 appartenant à Mr PERRUCHON Jacky.

Le SDE a chiffré le coût de la participation de ces extensions à 3 326 € pour chacune de ces deux viabilisations.

La mairie avance ces deux sommes qui seront récupérées par convention auprès des deux propriétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les projets basse tension pour l'alimentation en électricité de la parcelle A N°350 située au lieu-dit « La Hautière » et parcelle B N°623 au lieu-dit « Le Clos du Champ » à HENANSAL ; le Versement au Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage des travaux, d'une contribution de 3 326 € et la passation d'une convention avec les propriétaires dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial mettant l'intégralité de la Dépense à la charge du propriétaire du terrain.

- **OBJET : Avis sur le Projet de pacte de gouvernance 2022-2026**

Le Pacte de gouvernance réaffirme les principes et les valeurs partagées de l'intercommunalité sur le territoire. Il vient approfondir et améliorer les grands principes de la relation entre la Communauté d'Agglomération et les communes qui la composent ainsi qu'entre les communes elles-mêmes. Ce pacte précise ainsi la construction du processus décisionnel. Il a, en outre, pour objet de définir le rôle des différentes instances de la Communauté d'Agglomération et de garantir la bonne articulation et la complémentarité de la communauté et des communes membres. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil s'abstient.

OBJET : Travaux d'aménagement du lotissement de Bel air 2ème tranche : Avenant

Madame le Maire rappelle que par délibération du 05 Septembre 2017, le Conseil Municipal avait retenu l'entreprise SRTP pour effectuer les travaux de terrassements, voirie et réseaux (Lot N°1). Elle explique au conseil qu'il y a eu des modifications d'apportées suite aux réunions de chantier avec des moins-values et des plus-values. Suite à ces changements, l'entreprise SRTP a proposé un avenant d'un montant 7 051.05 € HT soit 8 461.26 € TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas accepter l'avenant.

Points divers

- ✓ Présentation de l'association communale nouvellement installée à HENANSAL : « le sourire dans les étoiles » qui a pour but d'améliorer le quotidien d'enfants atteints de céroïde lipofuscinose neuronale de type 2, en finançant adaptations, matériels et soins nécessaires, aides humaines et/ou réalisation de rêves des enfants.
- ✓ Point sur le dossier du problème de chauffage à la bibliothèque avec l'entreprise Josselin : Devis reçu et transmis à l'entreprise COLAS-DURAND. L'entreprise JOSSELIN interroge son fournisseur pour prendre en charge les radiateurs.
- ✓ Le jeu de Boules est à sécuriser par une clôture. Un devis va être demandé.
- ✓ Point sur la participation de Lamballe Terre et mer concernant des actions auprès de l'école : Tout au long de l'année, Lamballe Terre et Mer est intervenu auprès des élèves et professeurs de l'école de Hénansal pour proposer diverses interventions et actions artistiques comme par exemple l'orchestre à l'école,
- ✓ Discours de remerciements de Madame Le Maire à l'occasion du départ de Madame MONNIER Gladys, secrétaire générale de Mairie.

Prochaine réunion du conseil : Le 4 juillet 2022 à 20 heures



Vie Communale

Urbanisme

Déclaration Préalable de travaux

DP 022 077 22Q0011 – 4, Rue du Soleil Levant – Réfection de toiture et pose d'un vélux

Etat civil

Mariage

- M. ROBERT Frédéric et Mme LE CHEVANTON Nathalie se sont unis le 4 juin 2022
- M. CATEL Florian et Mme CHANTOISEL Joanne se sont unis le 25 juin 2022

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux mariés

Remerciements

Annie et Jean-François GAUTIER, Sylvie et Denis GRIMAUULT et leurs enfants, vous remercient pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Mr BARBEDIENNE Jean-Baptiste, leur père et grand-père.

- **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles nés(e) en 2006 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- **Rappel horaires jardinage et bricolage** : Les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés aux jours et heures suivants :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- **Permanences élus été 2022** : Les permanences élus n'auront pas lieu à compter du samedi 30 juillet inclus et pour tout le mois d'août, reprise le samedi 3 septembre 2022.
- **Bibliothèque municipale été 2022** : Horaires d'ouverture : le lundi de 16h à 18h et le mercredi de 15h à 17h. Ouverture les samedi 30 juillet, 13 et 20 août : **11h à 12h**
- **Résultats des Elections Législatives 2022** :

1er tour du 12 juin :

Candidats	Nombre d'inscrits	Votants	Suffrage exprimé	Bulletin Nuls	Bulletins Blancs	Hervé BERVILLE	Bruno RICARD	Antoine KIEFFER	Michel DESBOIS	Eugénie CROKAERT	Sophie HUBERT	Serge MONROCO	Franck BONVOISIN	Jean-Luc SICRE	Lucie HERBLIN	Hélène MARIE	Raphaël DROUILLET
Nbre de voix en %	961	485	474	8	5	210	105	99	23	9	8	5	5	4	3	3	0
		50.47 %	97.73 %	1.24 %	1.03 %	44.30 %	22.15 %	20.89 %	4.85 %	1.90 %	1.69 %	1.05 %	1.05 %	0.84 %	0.63 %	0.63 %	0.00 %

2nd tour du 19 juin :

Candidats	Nombre d'inscrits	Votants	Suffrage exprimé	Bulletin Nuls	Bulletins Blancs	Hervé BERVILLE	Bruno RICARD
Nbre de voix en %	961	450	413	15	22	260	153
		46.83 %	42.98 %	1.56 %	2.29 %	62.95 %	37.05 %

► **Ecole Publique :**

Jeudi 23 juin a eu lieu la représentation de la classe orchestre de l'école de Hénansal, les CM1 au chant et les CM2 avec les instruments. Un grand bravo à tous pour cette très belle représentation et pour tout le travail accompli depuis le début de l'année !





Cette année **la kermesse de l'école s'est déroulée à Quintenic**. Les élèves ont pu présenter un très beau spectacle de musique et de chant, à l'initiative des maîtresses, avec l'aide des ATSEM. Un joli moment pour clôturer l'année scolaire.



Vendredi 24 juin dernier, **les élèves de CM2 de l'école se sont vu remettre une calculatrice et une clé USB chacun à l'occasion de leur départ au collège**, par Mesdames les Maires de Hénansal et Quintenic. Nous souhaitons une belle réussite aux futurs collégiens.

Depuis le deuxième trimestre de l'année scolaire, **les élèves de la classe de CM1 de Mme LE CORRE travaillent sur le projet d'une exposition avec le soudeur et sculpteur Bruno Pansart, de Lamballe**. Les enfants ont choisi de réaliser des totems rappelant la forme des bouchots à moules, pour réaliser des œuvres entre terre et mer. Les parents ont été invités à venir découvrir le résultat de ces mois de travail.



Vie Associative



Comme chaque année, **les associations communales sportives : HDB Emeraude, Hand Hénansal-Erquy et le West Emeraude Basket Hénansal-Pluduno, organisent leur traditionnelle Assemblée Générale**. L'occasion de faire le point sur les résultats sportifs et financier du club mais également de mettre en avant et remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour faire fonctionner les associations.



Cette année, la commune a eu l'honneur de recevoir **l'Assemblée Générale du Comité Départementale de Basket des Côtes d'Armor**. La réunion s'est déroulée au foyer rural de Hénansal et les finales départementales féminines et masculines ont eu lieu à Pluduno.

Le club était représenté, lors de ces finales, par les seniors masculins. Ils ont malheureusement perdu face à Guingamp qui était une division au-dessus, à l'issue d'un match très disputé. Félicitations à eux !



Mardi 21 juin a eu lieu **la représentation de l'association de théâtre de Hénansal**. Cette année, elle était ouverte à tous. Les 11 enfants de la troupe ont présenté deux pièces. Un grand bravo à tous pour cette représentation de qualité et qui a été très appréciée. L'association aimerait créer une troupe adulte sur Hénansal. Pour tous renseignements, contacter Marion BERTRAND au 06.49.10.18.80



Petites annonces

- ▶ **Collecte de sang lundi 25 juillet 2022 de 14h15 à 18h45 à la salle polyvalente de PLURIEN** – Prise de rendez-vous obligatoire sur le site dondesang.efs.santé.fr rubrique rdv en ligne
- ▶ **Disponible** à partir du 1^{er} août, petits chiots épagneul breton mâles et femelle. **Tél au 02.96.31.56.37 ou 06.74.01.65.08**
- ▶ **Vend** bottes de foin autour de 11 kg ainsi qu'un trampoline petit prix – **Contact au 02.96.34.02.00** aux heures de repas
- ▶ **Vide maison** les 16 et 17 juillet à Sainte-Anne. **Contact au 02 97 93 37 25 / 06 85 21 96 26**
- ▶ **Vous souhaitez exercer des métiers aussi variés que gestionnaire finance ou RH, secrétaire de mairie, chargé d'accueil, responsable des services techniques, technicien en voirie, espaces verts ou bâtiments ? Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance.** Les inscriptions sont ouvertes cette année à compter du 22 au 26 août 2022 via la page internet de l'université Rennes ou en envoyant votre CV et lettre de motivation à arnaud.gouriou@cdg22.fr. **Contact : arnaud.gouriou@cdg22.fr / 02 96 60 86 12**



Lamballe Terre & Mer



✓ Enfance-Jeunesse – Rentrée 2022-2023

- ▶ **Vos accueils de loisirs pour les 3/11 ans évoluent** -> Retrouvez toutes les informations telles que les modalités d'inscriptions, les tarifs, la garderie, les activités sur www.lamballe-terre-mer.bzh. Informations et inscriptions auprès du RPE – Relais Petite Enfance – 02.96.32.98.92
- ▶ **Centres de Loisirs des mercredis** -> A partir du 1er juillet, les inscriptions aux centres de loisirs pour les mercredis sont ouvertes sur le portail Activités Enfance-Jeunesse. Retrouvez tous les détails sur <https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh> ou contactez la Direction Enfance - Jeunesse au 02 96 50 59 54
- ▶ **Petite-Enfance : Accueil en Relais - CESU Enfance** -> L'agglomération de Lamballe terre & Mer vous propose une aide financière pour la garde à domicile de vos enfants sur vos horaires de travail décalés (sous conditions). Vous souhaitez des renseignements contactez le direction petite-enfance au 02 96 50 70 11

Pas de bulletin d'informations communales en août

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :
12 août 2022

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr

